



LIVRET D'ACCUEIL

G.F.E.C (Groupement de Formation des Esthéticiennes Cosméticiennes)- 19 4 Boulevard EMILE DELMAS
17000 LA ROCHELLE Siret : 399 039 999 000 79 – Tél : 07 61 40 31 31 – @ : contact@gfec-formation.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 54 86 00976 86 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Catégorie d'action concernée : Les actions de formations

SOMMAIRE

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous présenter notre organisme de formation, de vous fournir les informations indispensables sur votre formation et de vous expliquer le principe de notre collaboration.

Mot de la Présidente	p. 3
Introduction	p. 4
Présentation	p. 5
• Organisation	p. 5
• Les équipes	p. 5
• Les missions	p. 6
• Nous contacter	p. 6
• Les locaux	p. 7
• Nos valeurs	p.7
Notre démarche qualité	p. 8
Indicateurs de qualité	p. 8
Règlement intérieur	p. 9
Engagement de l'apprenant	p.11
Annexes	p. 12-13

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers (res) collègues et collaborateurs (trices),

Elue présidente le 19 Novembre 2023, c'est avec grand plaisir que je vous présente l'activité du GFEC au travers de ce livret.

Le GFEC est un organisme de formation qui vous accompagne tout au long de votre vie professionnelle.

Être à l'écoute de vos besoins et vous accompagner dans vos projets de formations quelles qu'elles soient sont une de mes priorités.

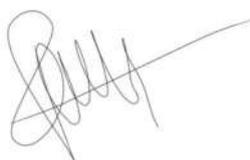
En recherche perpétuelle des nouvelles tendances du marché de l'esthétique, le GFEC vous propose tout au long de l'année des formations afin de renforcer votre expertise professionnelle avec de nouveaux formateurs reconnus par leur performance.

Que vous soyez chef d'entreprise, collaborateur ou apprenti, mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour vous accompagner afin de réussir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une très bonne formation. Bien à vous

Catherine Ricupero

Présidente GFEC



G.F.E.C (Groupement de Formation des Esthéticiennes Cosméticiennes)- 19 4 Boulevard EMILE DELMAS
17000 LA ROCHELLE Siret : 399 039 999 000 79 – Tél : 07 61 40 31 31 – @ : contact@gfec-formation.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 54 86 00976 86 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



INTRODUCTION

ACCUEIL DES STAGAIRES

Madame, Monsieur

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions. Mme Catherine Ricupero, Présidente du GFEC, ainsi que son équipe vous souhaitent la bienvenue dans notre espace formation présentielle.

Ce livret d'accueil est destiné à vous fournir toutes les informations utiles à la réalisation de vos formations et à l'obtention de vos documents pédagogiques et administratifs.

Vous trouverez les coordonnées des personnes à contacter pour toutes vos questions. Il présente également le règlement intérieur.

Bonne lecture, bienvenu(e) au sein de l'organisme GFEC et très bonne formation parmi nous.

PRÉSENTATION

Créé en 1991, le GFEC, Groupement de Formation des Esthéticiennes Cosméticiennes, Association sous la loi 1901 est un organisme de Formation destinés aux esthéticiennes inscrites au répertoire des Métiers sous le code Naf 9602B – 9602BB- 9604Z et leurs salariées. Il met en œuvre son expérience par des formations appropriées et adaptées aux besoins de chacun. Nos formations sont accessibles dans le cadre du Compte Personnel de Formation et de la formation continue.

Nous proposons des sessions de formations en Intra-Entreprise et en Inter-Entreprise.

Concernant le financement de vos formations, nous vous proposons de vous accompagner tout au long du montage administratif du dossier de prise en charge.

Notre catalogue de formation est consultable sur notre site internet www.gfec.eu et sur facebook [@formationGFEC](https://www.facebook.com/formationGFEC)

ORGANISATION

Le GFEC organise des formations pour les artisans(nes) esthéticiens(nes) et leurs salariés (CDI ou CDD) et les apprentis (avec CAP) sous réserve d'un accord des OPCO. Nos formations sont proposées sur 2 ou 3 jours selon le choix de la formation.

LES ÉQUIPES

○ L'équipe dirigeante

Catherine Ricupero

Présidente : 06 88701725

○ Patricia Beauvallet

Trésorière

Céline Moreau

Secrétaire

○ L'équipe Administrative

PHILIPPE GAUTHIER

Secrétaire Comptable

NOEMIE MOREAU

Assistante Commerciale et référente handicap au contact@gfec-formation.fr

Tél : 07 61 40 31 31

○ L'équipe pédagogique

Nos formateurs sont reconnus dans notre phase de recrutement pour ses qualités et expériences professionnelles. Ils maintiennent leurs connaissances en continu dans leur domaine d'intervention. Leur objectif durant la formation est de vous transmettre leurs savoir et savoirs faire afin d'élargir et enrichir votre vision et la maîtrise de vos compétences.

Les formateurs interviennent selon le calendrier mis en place par le GFEC.

Tous les formateurs s'engagent à respecter les exigences du référentiel National Qualité.

■ LES MISSIONS

Notre équipe s'efforce de mettre en place des formations sur demandes individuelles ou de présidentes CNAIB-SPA, et s'attarde à comprendre vos besoins, en vue d'atteindre vos objectifs et prérequis.

Nous proposons des formations en adéquation à l'évolution du métier d'esthéticienne. Cela nous permet de vous proposer un accompagnement et une assistance adaptée à chaque situation.

NOUS CONTACTER

Formation, organisation : Noémie Moreau au 07 61 40 31 31

Administratif, facturation : Philippe Gauthier au 06 58 19 76 09

LES LOCAUX

Le GFEC est un organisme nomade dont le siège administratif est situé à LA ROCHELLE.

Les formations sont proposées sur tous les territoires.

Les salles de formation sont différentes selon les départements (Salle de conférence, Chambre des métiers, Hôtel etc....). Toutes ces salles sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.

NOS VALEURS

Depuis sa création, notre Centre de Formation a acquis une Charte de qualité pour nos prestations dont les principaux points sont :

Organisme de formation reconnu : Enregistré sous le n°54 86 00976 86 auprès du Préfet de Région de la Nouvelle Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Innovation : Le GFEC est à votre écoute et s'efforce de vous proposer de nouvelles formations inédites.

Confort : Nos formations sont limitées à nombre de personnes. Les salles de formation sont spacieuses.

Enrichissement : La qualité des contenus pédagogiques

Présentiel : Une équipe multidisciplinaire qualifiée

Convivialité : Ambiance chaleureuse et professionnelle dans les formations du GFEC un lieu d'échanges et d'expériences

Adaptabilité : En Intra-Entreprise, en Inter-Entreprise et dans tous les départements de France y compris les DOM TOM. Formations accessibles dans le cadre de la Formation Continue.

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées après un entretien avec OF. Liste des contacts voir Annexe 1.

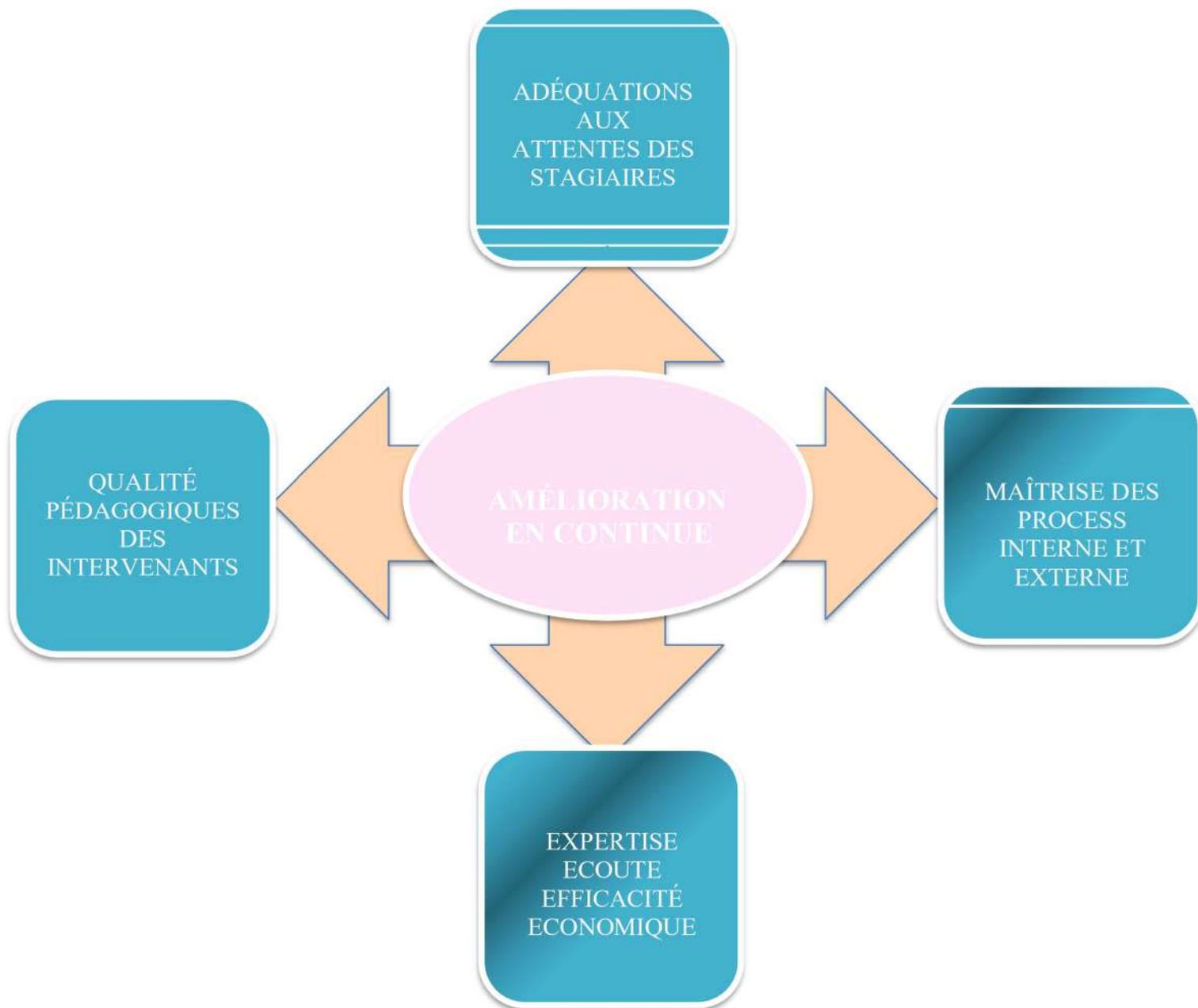
Nous sommes Certifiés : Qualiopi - Datadock



CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)



NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ



LES INDICATEURS QUALITÉS :

Taux d'abandon : 0%

Taux de réussite : 100% Taux de satisfaction : 90%

RÈGLEMENT INTERIEUR

« Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 54 86 00976 86 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

APPLICATION

Article 1^{er} :

Dans l'organisation et la vie de leur groupe, les stagiaires doivent veiller à ce que ce règlement soit respecté par chacun. Il en est de même pour les formateurs et animateurs qui interviennent.

Article 2 :

Les rapports existants entre le groupe et les animateurs doivent être dans les deux sens, d'une parfaite correction et traduits selon les règles élémentaires de politesse.

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 3 :

Il est rigoureusement interdit de fumer dans les salles de cours.

Article 4 :

Tous les stagiaires s'engagent à éteindre leur téléphone portable pendant la durée de la formation.

Article 5 :

Il est demandé de respecter les horaires attribués à la formation.

Article 6 :

Le GFEC doit justifier de l'assiduité des stagiaires auprès de l'organisme payeur. A cet effet des feuilles journalières de présence sont utilisées.

Et chaque stagiaire doit obligatoirement remplir une Évaluation de Satisfaction en fin de stage.

Le GFEC délivrera par l'intermédiaire de son représentant, une attestation de présence en fin de formation à chacune des stagiaires artisanes.

Article 7 :

Une attestation de stage ou certificat de formation sera délivrée par le formateur à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la formation.

Le formateur a interdiction de faire de la promotion ou de la vente de documents ou de produits, ni de prendre des commandes pendant la formation.

Article 8 :

L'inscription à un stage représente un engagement de la part de l'entreprise. Elle est considérée comme ferme dès réception du bulletin de participation. Le chèque de « caution-participation » ou d'inscription ne sera pas restitué au stagiaire s'il n'a pas suivi la totalité du stage ou s'il ne se présente pas au stage sans justification valable.

Article 9 :

Pendant la durée de leur formation, les chefs d'entreprise, conjoints, auxiliaires familiaux et salariés d'une entreprise artisanale demeurent couverts par leurs différents contrats et régimes d'assurances.

Article 10 :

Les représentants du GFEC communiquent les suggestions tendant à améliorer les conditions de déroulement des stages et de vie des stagiaires. Ils représentent également les réclamations individuelles ou collectives relatives au déroulement des stages, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

SANCTIONS

Article 11 :

En cas de non-respect de ce règlement intérieur ou d'un agissement perturbant le bon déroulement de l'action de formation, le responsable du GFEC ou son représentant pourra appliquer une mesure d'exclusion définitive du ou des stagiaires concernés.

Article 12 :

Afin de prévenir, sans délai, une situation grave, le responsable du GFEC ou son représentant pourra exclure sur le champ et temporairement un des stagiaires.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Article 13 :

Le GFEC décline toute responsabilité au sujet des dommages dont le stagiaire pourrait être la victime ou l'auteur à l'intérieur ou à l'extérieur du Centre, en dehors des heures consacrées à sa formation professionnelle proprement dite. La responsabilité de l'Association ne se trouve notamment, en aucun cas, engagée à l'occasion des vols, pertes ou détériorations qui peuvent affecter les vêtements, objets personnels ou véhicules appartenant aux stagiaires.

Article 14 - DROIT À L'IMAGE :

Il est interdit de photographier, enregistrer ou filmer les stages sans l'accord du formateur. Tout formateur a le droit de refuser ces actions.

Sauf avis contraire de votre part, vous autorisez le GFEC à utiliser les photos prises à l'occasion des formations, stages, etc... à des fins de promotion de ses activités.

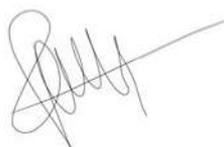
Article 15 :

Entre les différentes phases de formation, le présent règlement cesse de s'appliquer.

Migné-Auxances, le 19 / 11 / 2023

**La Présidente
Mme Catherine Ricupero**

GFEC
GROUPEMENT DE FORMATION D'ESTHETICIENNE
19 Ter Rue de Nanteuil
86440 MIGNE-AUXANCES
Tél. 05 49 57 98 92
SIRET 399 039 999 00061



LES ENGAGEMENTS DE L'APPRENANT

- Je participe activement,
- J'arrive à l'heure, les horaires sont ainsi respectés pour tous,
- Je respecte les consignes de sécurité et d'organisation,
- Je préviens de mon absence et elle est systématiquement justifiée,
- Je fournis un justificatif médical ou autre document attestant de mon absence,
- Je me recentre sur les objectifs pédagogiques à la demande de l'équipe,
- Je m'organise pour avoir des plages de disponibilités utiles au bon déroulement de la formation,
- Je fais part de mon avancement et de mes attentes,
- Je respecte les précautions COVID (Annexe 2).

NOUS CONTACTER :

Pour prévenir de mon retard ou absence : 07 61 40 31 31 ou contact@gfec-formation.fr

ANNEXE 1

 Ressources Handicap Formation		<i>Mieux prendre en compte le handicap en formation</i>	
REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi-rhf@amurza.corsica a.constantinos-rhf@amurza.corsica
Auvergne Rhône-Alpes	Isabelle GRUYELLE	04 74 94 20 21	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Béatrice SERRAJ	05 57 29 20 12	b-serraj@crfh.handicap.fr
Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	Céline POTIEZ	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Hauts de France	Maureen TRAMBLAY Vincent LAVANDIER	Contact mail uniquement	rhf-hdf@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOUDI	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Apolline Givaudan Odile Poisson	07 84 00 83 14	formation-bretagne@agefiph.asso.fr
Occitanie	Nathalie BAYLE	06 48 10 95 84	nathalie.bayle.acceis@orange.fr
Ile de France	Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Grand Est	Benjamin LALOUM Séverine MEDN	06 49 07 96 10 07 85 22 70 99	b-laloum@agefiph.asso.fr s-meon@agefiph.asso.fr
La Réunion Mayotte	Jessica IDMOND	02 62 70 29 62	rhf@citedesmetiers.re
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Ghislaine LARE	06 94 22 44 38	Ghislaine.lare@epnak.org
Guadeloupe	Edwige MEISSEL	06 90 71 2052	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr

ANNEXE 2

VEILLEZ À LA DÉSINFECTION DE LA SALLE

Le formateur doit avoir son propre protocole surtout pour les formations techniques, il vous sera transmis dès votre inscription.

Le matériel (masque, gel hydro-alcoolique, blouse.....) n'est pas fourni par le GFEC et le formateur. Veillez que les stagiaires aient leurs propres matériels.